



A retenir

OÏDIUM	Surveillez les stades dans les parcelles sensibles
MILDIU	Les foyers primaires sont observés dans le Gard et l'Hérault
BLACK ROT	1 ^{ers} symptômes sur feuilles observés dans le Gard et l'Hérault
TORDEUSES DE LA GRAPPE	Nouvelles pontes observées

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – cumul hebdomadaire du 15/04 au 21/04/2024 – échelle du Min au Max (0 à 20 mm)
Source IFV

		15-avr.	16-avr.	17-avr.	18-avr.	19-avr.	20-avr.	21-avr.
AUDE	ALAIGNE	0	1,8	2,1	2,5	0	0	0
	CAZILHAC	0	1	1,2	4,5	0	0	0
	LEZIGNAN	0	0	0,2	2	0	0	0
	LIMOUX	0	2,2	0,7	2,1	0	0	0
	NARBONNE	0	0	0,1	0,2	0	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	0	0,1	0	0	0
	BARJAC	0	0	0	0,4	0	0	0
	CARDET	0	0	0,2	0,1	0	0	0
	CHUSCLAN	0	0	0	0,1	0	0	0
	SAINT-GILLES	0	0	0	0	0	0	0
	VILLEVIEILLE	0	0	0	0,6	0	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	0	0	0,2	1,6	0	0	0
	OLONZAC	0	0	0,3	0,8	0	0	0
	POUZOLLES	0	0	0,2	0,4	0	0	0
	PUISSEGUIER	0	0	0,1	2,1	0	0	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	0	0,1	0	0	0	0
VALFLAUNES	0	0	0,1	0	0	0	0	
PO	ESTAGEL	0	0,8	0,1	0,8	0	0	0
	LAROQUE-DES-ALBERES	0	0	0	0,2	0	0	0
	LLUPIA	0	0	0	1,5	0	0	0
	PIA	0	0	0,3	0,1	0	0	0
RODES	0	0	0	2,1	0	0	0	



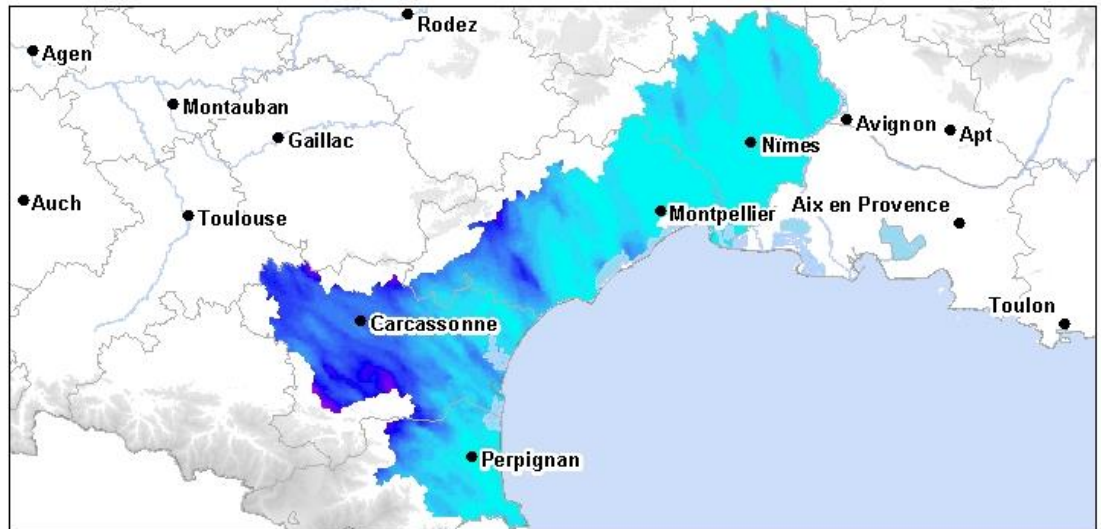
Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



Action du plan Ecophyto
pilotée par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité



4240421:
mini=0.0mm - maxi=17.5mm

Valeur
Elevée : 20
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **première feuille étalée** » (stade 07 ou BBCH 11) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **boutons floraux séparés** » (stade 17 ou BBCH 57) dans les **parcelles en zone précoce**.

Les stades majoritairement observés sont compris entre « **5-6 feuilles étalées, inflorescences visibles** » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53) à « **boutons floraux encore agglomérés** » (stade 15 ou G ou BBCH 55).



Stade 5 ou 6 feuilles étalées
inflorescence visible
(stade 12 ou F ou BBCH 14-53)



Stade boutons floraux encore
agglomérés (stade 15 ou G
ou BBCH 55).

OIDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation aux vignobles

× Aude

La forme « drapeau » est toujours présente. Des symptômes sur feuilles sont désormais bien visibles. La fréquence des parcelles atteintes est en augmentation.

× Gard

Les 1^{ers} repiquages issus de drapeaux sont observés dans des parcelles à drapeaux de Roussanne et de Carignan dans le sud du département.

Pas d'évolution particulière par ailleurs.

× Hérault

Dans les parcelles du réseau de suivi, tous les Carignons ont atteint ou dépassé le stade « 2 ou 3 feuilles étalées ». Des drapeaux sont désormais observés dans toutes les unités agroclimatiques sauf dans le Nord Montpelliérais. Le nombre de parcelles avec ce type de symptôme augmente.

Dans ces parcelles, des repiquages sur feuilles sont notés dans le Minervois, les Hauts Coteaux, le Biterrois et les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

Ces symptômes (drapeaux et repiquages) sont parfois observés sur d'autres cépages tels que la Roussane.

Des symptômes sur feuilles sont aussi observés sur parcelles sensibles (cépages sensible ou historique) dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

× Pyrénées-Orientales

Les symptômes drapeaux sont encore observés au vignoble.

Les symptômes sur feuilles sont observés sur tout cépages notamment Carignan, Chardonnay, Muscat à petits grains, les Grenaches... Leur fréquence est stable.



Symptôme drapeau sur Carignan



Symptôme sur feuille

Evaluation du risque : le nombre de parcelles avec symptômes est en légère augmentation.

Le risque est fonction de l'historique de la parcelle, de la sensibilité du cépage, de son stade phénologique et de son environnement.

Surveillez les symptômes et les stades phénologiques des cépages/situations sensibles (Carignan à « drapeaux », Chardonnay, Roussane...).

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Données de la modélisation

✓ **Potentiel Système** (modélisation arrêtée au 21 avril compris) :

J = 22 avril 2024	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Contaminations	<p>La maturité des tous premiers œufs d'hiver est maintenant atteinte dans l'ensemble de la région.</p> <p>Des premières contaminations pré-épidémiques ont été détectées à la suite des pluies du 18 avril sur :</p>	<p>Compte tenu des prévisions météo actuelles, la maturité de la masse des œufs d'hiver est modélisée à partir du :</p> <p>Hérault : 25 avril (Minervois, Montpelliérais) ; 26 avril (Biterrois) ; 28 avril (Basse Vallée de l'Hérault) ; 1^{er} mai (Hauts Coteaux)</p> <p>Aude : 22 avril (Minervois Ouest) ; 23 avril (Hautes Corbières) ; 25 avril (Littoral) ; 26 avril (Limouxin)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Gard : Bassin Alésien, Uzège, Vallée du Rhône Nord, - Hérault : Hauts Coteaux, Biterrois, Vallée de l'Orb et Montpelliérais, - Pyrénées-Orientales : Fenouillèdes <p>A la suite de ces pluies, de nouvelles contaminations pré-épidémiques ont également été modélisées dans l'Aude (Corbières Occidentales, Hautes Corbières, Limouxin) le 18 avril.</p> <p>La maturité de la masse des œufs a, quant à elle, été atteinte dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aude : Cabardès, Carcassonnais, Minervois Est (20/04) ; les Corbières Occidentales, Malepères (21/04) - Pyrénées-Orientales : Aspres Premiers Coteaux, Bas Conflent, Vallée de l'Agly, Plaine Nord Tech (20/04) - Hérault : Moyenne Vallée de l'Hérault, Nord Montpelliérais (21/04) <p>Aucune contamination épidémique n'est modélisée avant cette date.</p>	<p>Pyrénées-Orientales : 22 avril (Cru Banyuls) ; 24 avril (Plaine Sud Tech)</p> <p>Gard : 24 avril (Garrigues, Sommiérois) ; 25 avril (Costières, Sables) ; 26 avril (Vallée du Rhône Sud, Vivarais) ; 28 avril (Uzège Ouest, Vallée du Rhône Nord, Garrigues Ouest) ; 30 avril (Bassin Alésien, Vallée de la Cèze)</p> <p>Avant ces dates, aucune contamination épidémique n'est modélisée.</p> <p>Le démarrage des premières contaminations épidémiques est modélisé à partir du 28 avril dans le Gard (Costières) et l'Hérault (Biterrois). De premières contaminations pré-épidémiques sont également détectées à la suite de ces pluies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 27 avril : Costières, Uzège Ouest (30), Basse Vallée de l'Hérault, Nord Montpelliérais (34) - 28 avril : Vallée du Rhône Sud, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois (30) ; Moyenne Vallée de l'Hérault (34) - 29 avril : Cru Banyuls (66) <p>Ainsi que de nouvelles contaminations pré-épidémiques le :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 27 avril : Littoral (11) ; Bassin Alésien (30) - 28 avril : Cabardès (11) ; Uzège, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône, Vivarais (30) ; Biterrois, Hauts Coteaux, Montpelliérais, Vallée de l'Orb (34) <p>Cette phase de contamination peut être plus virulente. Il faudra donc rester vigilant si les pluies annoncées sont supérieures à 15 mm.</p> <p>Les premières sorties théoriques issues des contaminations pré épidémiques théoriques du 7 avril sont annoncées pour le 30 avril.</p>
--	---	---

Bleu = démarrage ou nouvelles contaminations

Vert = rien à signaler

Pour rappel, les **contaminations pré-épidémiques** sont des contaminations très locales et de très faible ampleur. Elles ne sont pas à l'origine du cycle épidémique de la saison. Les contaminations pré épidémiques annoncent la recherche des foyers primaires. Elles ne nécessitent pas d'être protégées. Ce sont les **contaminations épidémiques** qui font l'épidémie et qui sont plus généralisables.

✓ **MILSTOP** (modélisation arrêtée au 21 avril compris) :

		Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 1er avril au 7 avril 2024 à partir du	Niveau de risque de contamination s primaires liées aux pluies du 1er au 7 avril 2024	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 8 au 14 avril 2024 à partir du	Niveau de risque de contamination s primaires liées aux pluies du 8 au 14 avril	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 8 au 14 avril 2024, si présence de foyers primaires, à partir du :	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 15 au 21 avril 2024 à partir du	Niveau de risque de contamination s primaires liées aux pluies du 15 au 21 avril	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 15 au 21 avril 2024, si présence de foyers primaires, à partir du :	Indice de risques allant de -5 à +5	
Aude	Alaigne	-	-	23-avr	Limite	-	-	-	-	-5	=
	Carcassonne	-	-	23-avr	Faible	-	-	-	-	-5	=
	Leucate	11-avr	Moyen	-	-	24-avr	-	-	01-mai	-4	=
	Lézignan	-	-	23-avr	Limite	-	-	-	-	-4,2	=
	Narbonne	12-avr	Faible	22-avr	Faible	-	-	-	-	-4	=
Gard	Bagnols sur Cèze	-	-	22-avr	Faible	-	-	-	-	-5	=
	Bourdic	14-avr	Limite	22-avr	Faible	-	-	-	-	-4,2	=
	Cardet	-	-	22-avr	Moyen	-	-	-	-	-5	=
	Générac	-	-	-	-	-	-	-	-	-5	=
	Sommières	14-avr	Faible	-	-	-	-	-	-	-5	=
	Tavel	-	-	-	-	-	-	-	-	-5	=
	Vauvert	-	-	-	-	-	-	-	-	-5	=
Hérault	Olonzac	-	-	-	-	-	-	-	-	-5	=
	Laurens	14-avr	Limite	-	-	-	-	-	-	-5	=
	Prades sur Vernazobres	14/040	Limite	-	-	-	-	-	01-mai	-5	=
	Béziers	-	-	-	-	-	-	-	-	-5	=
	Villemagne	14-avr	Limite	-	-	-	-	-	-	-5	=
	Marseillan	-	-	-	-	-	-	-	-	-5	=
	Pouzolles	14-avr	Limite	-	-	-	-	-	01-mai	-5	=
	Plaisan	14-avr	Limite	-	-	-	-	-	30-avr	-3,8	=
	Saint Jean de Fos	14-avr	Faible	-	-	-	-	-	-	-4,2	=
	St Christol	14-avr	Faible	-	-	-	-	-	-	-5	=
Frontignan	-	-	-	-	-	-	-	-	-5	=	
Valflaunès	14-avr	Limite	-	-	-	-	-	-	-5	=	
Pyrénées-Orientales	Laroque des Albères	13-avr	Moyen	-	-	-	-	-	01-mai	-4	=
	Perpignan	12-avr	Moyen	-	-	-	-	-	30-avr	-5	=
	Saint Paul de Fenouillet	-	-	23-avr	Limite	-	-	-	-	-5	=

D'après la modélisation :

- les conditions météorologiques enregistrées depuis le 1^{er} avril 2024 génèrent des contaminations primaires théoriques :
 - o sur toutes les stations audoises ;
 - o sur toutes les stations gardoises à l'exception des stations de Générac, Tavel et Vauvert ;
 - o sur l'ensemble des stations héraultaises à l'exception des stations d'Olonzac, Marseillan, Frontignan et Béziers ;
 - o sur toutes les stations catalanes.

Les sorties des contaminations primaires sont attendues à partir du 11 avril.

- des contaminations secondaires théoriques (repiquages)
 - o sur la station de Leucate dans l'Aude ;
 - o sur les stations de Prades sur Vernazobres, Pouzolles et Plaisan, dans l'Hérault ;
 - o sur les stations de Perpignan et Laroque des Albères, dans les Pyrénées-Orientales.

Les sorties des contaminations secondaires (si présence de foyers primaires) sont attendues à partir du 24 avril.

Comment valider un foyer primaire ?

- *Mettre la feuille suspecte dans un sac plastique, avec un coton imbibé d'eau. Après quelques heures (une nuit à 20 °C), les fructifications blanches caractéristiques sur la face inférieure confirment qu'il s'agit bien de symptômes de mildiou.*
- *Dans le cas du black-rot, la technique fonctionne aussi parfaitement. Mais le temps d'incubation est allongé à 4-5 jours pour voir apparaître les pycnides (fructifications sous forme de petites ponctuations noires) sur la tache suspecte.*

• Situation aux vignobles

× Aude et Pyrénées-Orientales

A ce jour, pas de symptômes observés.

× Gard

Depuis la semaine dernière, un nouveau foyer primaire est découvert dans le Bassin Alésien, à Lézan ce début de semaine, sur une remplace de Grenache. La tache n'était pas fructifère lors de sa découverte.

× Hérault

Fin de semaine dernière, de foyers primaires sont découverts dans les Hauts Coteaux, la Moyenne Vallée de l'Hérault les :

- 17 avril à Roquebrun,
- 18 avril à Plaissan.

Dans ces 2 parcelles, les taches non fructifiées sont observées en cœur de souche.

Le 22 avril, dans le Biterrois, à Corneilhan dans une tache non fructifiée est découverte sur un complant dans une parcelle irriguée début avril.

Évaluation du risque : le risque est en augmentation dans le Gard et l'Hérault. Recherchez activement les symptômes dans les parcelles sensibles.

Compte tenu des pluies annoncées et du développement de la végétation, le risque est en augmentation, notamment dans le Gard et l'Hérault.

Méthodes prophylactiques :

- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les 1^{ers} traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation aux vignobles

× Aude et Pyrénées-Orientales

Aucun symptôme observé à ce jour.

× Gard

Les 1^{ers} symptômes sont observés sur un pampre d'un Chardonnay dans le Bassin Alésien. Des taches suspectes sont observées ce début de semaine dans la Vallée du Rhône Nord et Sud, dans l'Uzège et le Bassin Alésien sur Chardonnay, Viognier, Marselan et Grenache.

× Hérault

Des taches (sans ou avec des débuts de fructifications) sont découvertes sur parcelles à historique dans les unités agroclimatiques des Haut Coteaux, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais.



Tache fraîche avec début de fructification

Evaluation du risque : les pluies annoncées cette fin de semaine peuvent être source de nouvelles contaminations, notamment dans le Gard et l'Hérault.

Le risque est en augmentation, notamment dans le Gard et l'Hérault.

Méthodes prophylactiques : L'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente, en les brûlant ou en les enfouissant à l'abri de la lumière, permet de limiter les futures contaminations.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

• Données de la modélisation LOB

• 1^{ère} génération

	Début du vol de 1 ^{ère} génération (5 % des imagos) à partir du	Début des pontes de 1 ^{ère} génération (5 % des pontes) à partir du	Début des éclosions de 1 ^{ère} génération (5 % des larves L1) à partir du	Saumurage (5% de larves L3) à partir du :	Glomérules (5% de nymphes) à partir du :
Alaigne	07-avr	11-avr	26-avr	05-mai	-
Carcassonne	29-mars	02-avr	16-avr	27-avr	-
Leucate	23-mars	27-mars	14-avr	25-avr	-
Lezignan	22-mars	26-mars	13-avr	23-avr	-
Narbonne	23-mars	28-mars	14-avr	25-avr	-
Bagnols sur Cèze	31-mars	05-avr	19-avr	27-avr	-
Bourdic	02-avr	06-avr	24-avr	01-mai	-
Cardet	02-avr	06-avr	23-avr	29-avr	-
Générac	29-mars	02-avr	16-avr	26-avr	-
Sommières	25-mars	30-mars	15/04	26-avr	-
Tavel	02-avr	06-avr	23-avr	29-avr	-
Vauvert	30-mars	03-avr	18-avr	27-avr	-
Olonzac	22-mars	26-mars	13-avr	23-avr	-
Laurens	24-mars	30-mars	16-avr	27-avr	-
Prades sur Vernazobres	23-mars	28-mars	14-avr	26-avr	-
Béziers	24-mars	29-mars	15-avr	25-avr	-
Villemagne	05-avr	09-avr	25-avr	03-mai	-
Marseillan	23-mars	28-mars	14-avr	24-avr	-
Pouzolles	22-mars	27-mars	14-avr	25-avr	-
Plaissan	22-mars	26-mars	14-avr	24-avr	-
Saint Jean de Fos	22-mars	26-mars	14-avr	23-avr	-
St Christol	24-mars	29-mars	14-avr	25-avr	-
Frontignan	23-mars	28-mars	14-avr	25-avr	-
Valflaunès	29-mars	02-avr	17-avr	27-avr	-
Laroque des Albères	19-mars	23-mars	08-avr	15-avr	06-mai
Perpignan	18-mars	22-mars	08-avr	15-avr	06-mai
Saint Paul de Fenouillet	24-mars	30-mars	16-avr	27-avr	-

• Eudémis (*Lobesia botrana*)

× Aude

Les piégeages sexuels et alimentaires sont très peu réceptifs mis à part dans le secteur du Razès et du Limouxin où les prises restent encore très modestes et non significatives.

× Gard

Le vol continue sur l'ensemble du département. Lors de la semaine passée, les captures sont plus faibles notamment dans la partie Sud du département (Vallée du Rhône Sud, Costières, Sables...) et elles augmentent dans Vallée du Rhône Nord.

× Hérault

De nouvelles captures sont relevées dans les différents secteurs du département. Les effectifs sont faibles.

Quelques pontes sont observées dans la Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais.

× Pyrénées-Orientales

Le vol de 1^{ère} génération est toujours en cours dans le vignoble.

Les 1^{ers} dépôts de pontes sont observés sur les secteurs des Aspres 1ers coteaux et du Cru Banyuls.

Ils sont toujours visibles sur le secteur de la Plaine (Nord et Sud Tech).

A ce jour, le niveau de pression est globalement faible dans les parcelles du réseau d'observation.

Évaluation du risque : le risque est faible à moyen selon les situations.

Continuer le suivi des captures de papillons.

• **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabès gnidiella*)

× **Gard**

Des papillons isolés sont capturés dans quelques pièges du réseau dans la Vallée du Rhône Nord et Sud.

Évaluation du risque : compte tenu des stades phénologiques, le risque est nul.

• **Pyrale de la vigne** (*Sparganothis pilleriana*)

× **Pyrénées-Orientales**

Des larves sont visibles sur le secteur de la Plaine Nord Tech (communes d'Espira de l'Agly, Salses...).

Évaluation du risque : à ce jour, le risque est faible.



Nid de pyrale

Larve

• **Eulia** (*Argyrotaenia ljunghiana*)

× **Aude**

Les prises sont nulles cette semaine, le vol est terminé.

× **Hérault**

Quelques rares papillons sont encore piégés dans la Basse Vallée de l'Hérault.

Évaluation du risque : compte tenu des stades phénologiques, le risque est nul.

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

× **Hérault**

Quelques symptômes sont encore observés sur feuille dans le Minervois, les Haut Coteaux, Les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, et le Montpelliérais. Dans certaines parcelles les symptômes sont régulièrement observés. Ces symptômes n'ont pas évolué depuis la semaine dernière.

Évaluation du risque : à ce jour, le risque est faible.

ERINOSE (*Colomerus vitis*)

• Situation aux vignobles

× Vignoble régional

Des symptômes sont observés sur l'ensemble du vignoble régional. Dans la majeure partie des situations ils se diluent dans la végétation.

Cependant quelques parcelles présentent des symptômes importants sur feuilles et même sur quelques inflorescences.

Évaluation du risque : à ce jour, le risque reste faible.



Erinose

EXCORIOSE (*Diaporthe ampelina* anciennement *Phomosis viticola*)

× Aude

Des symptômes sur feuilles sont maintenant bien visibles sur différents cépages, notamment dans les parcelles taillées mécaniquement.



Symptômes d'excoriose sur feuilles de grenache

RAVAGEURS SECONDAIRES

• *Xylena exsoleta*

× Hérault

Des larves sont régulièrement observées dans quelques parcelles sans dégâts associés pour l'instant.

Évaluation du risque : risque très faible.



Larve de *Xylena exsoleta* en train de manger une feuille

• Malcosome du Portugal et *Lachnaia paradoxa*

× Gard, Hérault

Les 1^{ers} adultes sont observés. Aucun dégât n'est observé à ce jour.

Évaluation du risque : risque faible.



Malcosome du Portugal (sans points noirs) et *Lachnaia paradoxa* (avec points noirs)

• **Ephippigère** (*Ephippiger diurnus*)

× **Hérault**

Dans les Hauts Coteaux, elles sont observées dans plusieurs parcelles. Quelques dégâts sur feuilles sont notés cette semaine.

Évaluation du risque : risque faible.



Ephippigère

• **Phylloxera** (*Daktulosphaira vitifoliae*)

× **Hérault**

Des galles phylloxériques sont observées dans le Biterrois et la Basse Vallée de l'Hérault sur la face inférieure des feuilles.

Évaluation du risque : risque très faible, même si les dégâts sont impressionnants visuellement.

ACCIDENTS CLIMATIQUES

• **Gel**

× **Aude**

Deux épisodes de gel ont été recensés : dans les nuits du jeudi 18 au vendredi 19/04 et du samedi 20 au dimanche 21/04.

Les secteurs impactés sont :

- le Limouxin sur les communes de Cépie, Gaja et Villedieu, Ladern sur Lauquet et une partie de la Haute Vallée de l'Aude ;
- le Razès sur les communes de Lauraguel, Routier et Brugairolles ;
- le Minervois Ouest sur la commune de Villeneuve-Minervois.

Les évaluations sont en cours. Les dégâts sont très variables mais déjà sur le 1^{er} épisode, quelques parcelles sont impactées à plus de 90 %.

× **Gard**

Des dégâts de gel sont notés dans le Bassin Alésien (notamment sur des parcelles en bordure de Droude ou du Gardon). Les dégâts sont globalement de faibles intensités. Ce sont principalement des feuilles et/ou des pampres qui sont touchées. Sur plusieurs parcelles les inflorescences sont également endommagées.

× **Hérault**

Dans les nuits du 19 au 21 avril, un épisode de gel a touché le vignoble. Des dégâts sont observés dans toutes les unités agroclimatiques du département. Dans de rares situations des parcelles entières ont pu être impactées notamment dans des zones de bas-fonds et bordure de cours d'eau.

Cette nuit, un autre épisode de gel a pu produire de nouveaux dégâts. Le recensement est en cours.



Dégâts de gel

• Grêle

× Hérault

Le 18 avril, un orage accompagné de grêle a touché quelques communes des Hauts Coteaux, du Biterrois et de la Basse Vallée de l'Hérault. Dans les parcelles du réseau de suivi, les dégâts notés sont sans incidence.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Note Nationale
Biodiversité

BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal.
Elle propose une synthèse de 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes.

Abeilles sauvages
& santé des agro-écosystèmes

photo : Victor Dupuy

Consultez la note nationale sur [Ecophytopic](#)



Téléchargez la note nationale Focus **abeilles – pollinisateurs – réglementation**
en cliquant [ICI](#)

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon
et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Pérès SAS, Ets Perret, Maison Sinnae et Neoterra.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.